

**Sujet :** Le Voyer Marie-Lorraine demande : Plage du Rayol

**Date :** Tue, 13 Mar 2018 20:58:32 +0100

**De :** Marie-Lorraine Le Voyer

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Côtoyant la plage du Rayol depuis plus de 30 ans je peux vous assurer sa diminution notoire de surface au fil des ans, et l'augmentation tout aussi notoire de sa fréquentation. En haute saison il est de plus en plus difficile, voir impossible, de trouver un lopin de sable pour y poser sa serviette. La plage du Rayol est toute petite, c'est une plage publique et familiale qui ne saurait supporter une emputation à des fins mercantiles. Elle n'a tout simplement rien à voir avec les grandes plages de Cavalaire ou la Croix-Valmer.

Il me semble juste, et dans leurs droits, que les Rayolais et les vacanciers aient accès à la plus grande partie de la plage non payante.

Le public doit avoir un accès facile à la plage, doit pouvoir la fréquenter convenablement et doit pouvoir y poser ses jeux d'eau (planches, kayak, canoe...) hors ce ne sera plus le cas si l'extension de la concession devait avoir lieu.

C'est donc pour des raisons éthiques et écologiques que je m'oppose à l'extension de la concession de la plage du Rayol.

Merci pour votre attention

----

Profil : particulier

Nom : Le Voyer

Prénom : Marie-Lorraine